

FICHE D'UTILISATION DE PRÉPARATION MAGISTRALE

Propranolol 20 mg ou 40 mg gélule

Ce médicament est un bêtabloquant dont la substance active est le chlorhydrate de propranolol. Il a été préparé sous forme de gélules en remplacement de médicaments à base de chlorhydrate de propranolol lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles.

ATTENTION

Les préparations magistrales nécessitent de respecter la dose journalière prescrite.

1. Quelle est la particularité de ce médicament ?

Ce médicament est une préparation magistrale présentée en gélule. Chaque gélule contient **20 mg ou 40 mg de propranolol en fonction de votre prescription médicale**. Les gélules sont préparées par des pharmacies spécialisées. Le dosage des gélules 20 mg ou 40 mg est mentionné sur le flacon.

2. Quelles sont les informations à connaître sur ce médicament ?

Pour une information plus complète, vous pouvez si besoin consulter la notice des spécialités Propranolol 40 mg, disponible sur la base de données publique des médicaments (<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/> ou en flashant ce QR code).



ATTENTION

Signalez à votre médecin tout effet indésirable ou symptômes que vous jugez inhabituels ou si vous avez l'impression que le traitement n'agit pas comme d'habitude.

3. Comment prendre ce médicament ?

Votre médecin ou pharmacien vous expliquera les modalités de prise des gélules

- Vous devez respecter la dose habituelle quotidienne prescrite par votre médecin
Par exemple :
 - si vous prenez 3 comprimés de propranolol 40 mg par jour, il faudra prendre 3 gélules de propranolol 40 mg par jour.
 - si vous prenez un demi-comprimé de propranolol 40 mg deux fois par jour, il faudra prendre 2 gélules de propranolol 20 mg par jour.

- Les gélules sont réalisées à partir de la même substance active que le médicament que vous prenez habituellement et a les mêmes effets. **Toutefois, si vous ressentez des changements ou des effets inhabituels, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.**
- Instructions concernant la prise de ce médicament :
Prenez ce médicament comme vous avez l'habitude de prendre le médicament prescrit
Pour rappel :
 - Avalez la gélule avec un verre d'eau sans l'ouvrir ;
 - N'arrêtez pas la prise de vos gélules, même si vous vous sentez mieux, à moins que votre médecin ne vous le dise ;

4. Quelles sont les conditions de conservation et la durée de péremption de ce médicament ?

- Conditions de conservation :
 - Conserver à température ambiante (15°C à 25°C)
 - Conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière
 - Tenir hors de la vue et de la portée des enfants
- Date de péremption :
 - Ne pas utiliser ce médicament après la date de péremption indiquée sur le pot/la boîte.

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ VOTRE PHARMACIEN OU VOTRE MEDECIN

Déclaration des effets indésirables

Si vous présentez un effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables auprès de votre Centre régional de pharmacovigilance ou directement via le système national de déclaration : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.



En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr



Pour déclarer tout effet indésirable:
[www.signalement-social-sante.gouv.fr](https://signalement-social-sante.gouv.fr)

Pour vous informer sur ces médicaments:
[www.base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/](https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/)